

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui à la porte de
la Mairie le compte rendu
sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 23 septembre 2015
et qu'il a été fait ... observation.

Le 30 septembre 2015,



L'an deux mille quinze le vingt trois septembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

PRESENTS : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN (sortie lors du vote des délibérations : n° 29 – 32 à 35) – MM. CANNAROZZO – AYYADI (arrivé à 20h35 – à partir de la délibération n° 8 - sorti lors du vote des délibérations : n° 34 et 35) – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN (sortie lors du vote de la délibération n° 8) – M. FLEURY – Mmes RODRIGUES – PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN (sorti lors du vote de la délibération n° 8) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – MARQUES – Mme DRODE – MM LORENZO – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – MM. TELLIER – MOZER – Mlle LABBAS (sortie lors du vote des délibérations : n° 12 à 16 – 28 et 41) – M. SEGURA – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM HERNANDEZ – CHALLIER – Mme BEZZAOUYA – Mlle ABDELLAOUI (sortie lors du vote des délibérations : n° 11 à 16 – 28 et 29 – 32 à 41)

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

Mme LAGARDE
M. AYYADI
Mme SAGO
M. CAHENZLI
Mme MARQUETON
Mme RADE
Mme SADKI
M. GOLDBERG
M. LAOUEDJ

MANDATAIRES

M. CANNAROZZO
M. MORIN (jusqu'à 20h35 – délibération n°8)
Mme NICOT
M. RAMADIER
Mme RODRIGUES
Mme MAROUN
Mme FOUQUE
Mme BEZZAOUYA
M. CHALLIER

ABSENTS :

M. GIAMI – Mme FOUGERAY

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme MONTEBAULT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En préambule de l'ordre du jour, le Maire intervient pour rendre un dernier hommage, au nom du Conseil Municipal, à Edith KEMPA, Responsable du Service Animation Seniors, décédée le 26 août 2015.

Ensuite, le Maire annonce la sortie du groupe PS (Parti Socialiste) de Melle ABDELLAOUI. Il informe les membres du Conseil Municipal qu'elle siège à titre individuel au titre des Personnalités Locales de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOPTE à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal des 8 avril et 27 mai 2015,

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

SOLLICITE une subvention de fonctionnement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Ile-de-France, au titre de l'année 2015 et au profit du Conservatoire de Musiques et de Danse à Rayonnement Départemental (*délibération n°1*),

une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention et de Délinquance (FIPD) pour l'acquisition de gilets par-balles en faveur de la Police Municipale, dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) et au titre de l'année 2015 (*délibération n°7*),

une aide financière auprès de l'ANAH pour financer la mission du prestataire chargé de l'évaluation du Plan de Sauvegarde de la copropriété Savigny Pair (*délibération n°17*),

AUTORISE le Maire, à signer :

- la convention entre la Ville et la CAF de la Seine-Saint-Denis concernant l'attribution d'un chéquier lecture aux structures CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et l'organisation d'un concours d'écriture, dans le cadre de l'action « Lire – Ecrire – Grandir », au titre de l'année 2014/2015 (*délibération n°2*),
- la convention de financement avec la CAF de la Seine-Saint-Denis concernant les activités « projets d'été 2015 » organisées par la Direction Enfance Jeunesse (*délibération n°3*),
- la convention de partenariat entre la Ville, l'hôpital Robert Ballanger et les collèges Pablo Neruda, Claude Debussy, Christine de Pisan et Victor Hugo concernant la mise en place d'une cellule de soutien psychologique dans ces collèges, pour l'année scolaire 2015/2016 (*délibération n°5*),
- la convention d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France relative au pilotage du Contrat Local de Santé (CLS), au titre de l'exercice 2015 (*délibération n°6*),
- la convention d'occupation temporaire du domaine public, à intervenir avec la Société Immo Mousquetaires, concernant l'occupation temporaire de places de parking situées dans le parc public de stationnement Delacroix (*délibération n°18*),
- l'acte constitutif du groupement de commandes pour le contrat d'exploitation du réseau de chauffage des quartiers Rose des Vents, Merisiers et Etangs (*délibération n°27*),
- l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition de la Cuisine Centrale, avec la Société GESPACE (*délibération n°32*),
- le Contrat de Développement Territorial (CDT) Est Seine-Saint-Denis (*délibération n°40*),

DECIDE l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur de projets éducatifs des collèges Le Parc et Victor Hugo (*délibération n°4*),
l'attribution des prix aux lauréats du Concours des Maisons et Balcons Fleuris, au titre de l'année 2015 (*délibération n°19*),
la création d'un tarif lié à l'utilisation commerciale de délaissé de voie (*délibération n°20*),
les applications, au titre de l'année 2016, du bordereau des prix du bail d'entretien en cours, pour facturer :

- les travaux et déplacements des mobiliers d'éclairage public et des illuminations ou de leurs réparations suite à des dégradations (*délibération n°22*),
- le déplacement et les réparations suite à des dégradations des mobiliers de signalisation tricolore (*délibération n°23*),
- les travaux de réfection de voirie suite à des dégradations ou accidents (*délibération n°25*),

la mise à la réforme des véhicules à usage professionnel du parc de la Ville et leur mise en vente aux enchères (*délibération n°26*),
la mise à la réforme du parc informatique communal (*délibération n°30*),

APPROUVE la rétrocession, à l'euro symbolique, du parvis du collège Simone Veil par le Département de la Seine-Saint-Denis au profit de la Ville (*délibération n°10*),
l'acquisition du bien immobilier sis 42 rue de Sevran, dans le cadre d'un droit de délaissement (*délibération n°11*),
les cessions des propriétés communales situées :

- 2 rond point Dunant au profit de la SCI VAR-OISE (*délibération n°12*),
- 16 et 18 rue Roger Salengro au profit de la Société CASA TEIXEIRA (*délibération n°13*),
- 3 avenue de la Croix Blanche au profit d'un administré (*délibération n°15*),
- 46 boulevard de l'Hôtel de Ville en faveur des Consorts NGUYEN-EMBRY (*délibération n°16*),

la désaffectation et le déclassement d'une propriété communale sise 3 avenue de la Croix Blanche (*délibération n°14*),
le principe de cession de deux pavillons appartenant à la commune situés 16 rue Joseph Berger et 7 rue Louis Frappart (*délibération n°41*),

ADOPTE les tarifs et modalités de mise en œuvre des droits de voirie afférents à l'occupation commerciale du domaine public, applicables à compter du 1^{er} janvier 2016 (*délibération n°21*),
les tarifs de prestations exécutées par les Services Techniques Municipaux pour la confection de bateaux de portes, au titre de l'année 2016 (*délibération n°24*),
l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour la mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) - (*délibération n°29*),

PROCEDE à la désignation des représentants de la Ville pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes concernant le contrat d'exploitation du réseau de chauffage des quartiers Rose des Vents, Merisiers et Etangs (*délibération n°28*),

ACCEPTTE la subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire et au titre du cofinancement de l'acquisition de tableaux numériques interactifs, dans le cadre de la modernisation des outils numériques dans les écoles (*délibération n°31*),

PRONONCE les admissions en non-valeur des produits irrécouvrables concernant le Budget Principal Ville (*délibération n°36*), le Budget annexe Assainissement (*délibération n°37*), et le Budget annexe Restauration Extra Scolaire (*délibération n°38*), au titre de l'exercice 2015.

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

DECIDE la création et la mise en place du dispositif de participation citoyenne, dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (*délibération n°8*),

la composition du Conseil pour les Droits et les Devoirs des Familles (CDDF) et **APPROUVE** le règlement intérieur (*délibération n°9*),

ADOPTE la décision modificative n°4 du Budget Principal Ville (*délibération n°33*), la décision modificative n°1 du Budget annexe Assainissement (*délibération n°34*), et la décision modificative n°1 du Budget annexe Restauration Extra Scolaire (*délibération n°35*), au titre de l'année 2015 afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales,

les tarifs proposés pour la mise à disposition de salles municipales en faveur des partis politiques, dans le cadre des campagnes électorales (*délibération n°39*).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND connaissance :

des décisions n°549, 562, 564 à 593 et 595 à 650 inclus concernant :

- l'installation de distributeurs de boissons chaudes, froides et restauration d'appoint à la Scène de Musiques Actuelles du Monde Le Cap (Société O'CAFE),
- l'organisation d'une masterclasse de violoncelle le 24 juin 2015 au Conservatoire à Rayonnement Départemental (Association BION MUSIQUE),
- les contrats et avenants de location de logements dépendants du patrimoine communal,
- l'institution d'une sous-régie de recettes temporaire à l'Espace d'Activités Aqualudiques au canal de l'Ourcq, auprès de la Direction Jeunesse, du 6 au 22 juillet 2015,
- la pose de fourreaux de communications électroniques conjointement avec un ouvrage électrique (ERDF),

- l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition du foncier à usage de plateau sportif entre la Ville, le collège Claude Debussy et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, au titre de l'année scolaire 2015/2016
- la reproduction du dossier PLU pour l'envoi réglementaire aux personnes publiques associées (PPA) (Société Rivation Copie Nord 2),
- la convention d'occupation temporaire du domaine public communal avec Logement Francilien concernant les opérations de réhabilitation et de résidentialisation du Vent d'Autan Nord, dans le cadre du programme de rénovation urbaine des quartiers Nord,
- l'indemnisation d'un agent communal victime d'une dégradation de son bien privé, dans le cadre de la responsabilité civile de la Ville,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un dispositif intégré de vidéoprotection et de sécurisation pour la ville (Société ALTERNET),
- la résiliation du marché de télésurveillance et d'intervention sur alarme, pour motif d'intérêt général (Société SECURITAS),
- les mises à disposition de locaux communaux situés :
 - en gare routière, au profit de la Société TRANSDEV-TRA,
 - 24/26 rue Neptune, au profit de l'Association LUMIERE,
 - rue Henri Simon / rue du Hameau, pour l'Association Espoir au Cœur de Mitry,
 - rue du Docteur Claude Bernard, pour l'Association Jeunesse d'Outre-Mer,
 - 1 rue Bailly de Suffren, au profit de l'Association Judo Club Fair Play Aulnay),
 - rue du Docteur Claude Bernard pour l'Association Sport ALIM,
 - rue Louison Bobet au profit de l'Association Union Nationale des Parachutistes de Seine-Saint-Denis,
 - 4 rue Berteaux pour l'Association CAHRA,
- la mise à disposition de l'Association Mission Ville des locaux sis 18 place Roger Vaillant, à titre gratuit,
- la fourniture de balais pour balayeuses de voirie, au titre de l'année 2015 (Société Ouest Vendée Balais – SOVB),
- l'avenant n°1 à la convention relative à la fourniture d'énergie pour les groupes scolaires Le Merisier, Jules Ferry et Paul Eluard, jusqu'au 30 juin 2016 (Logement Francilien),
- la mise à disposition, au profit de la Maison de l'Environnement, de l'exposition « Sacrée croissance ! » du 6 au 30 juillet 2015 (ARENE ILE-DE-FRANCE),
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques, dans le cadre du Festival des Futuriales 2015, de :
 - conférences sur l'Héroïc Fantasy en direction de deux classes du lycée Voillaume (Association ADAV),
 - animation ludique de sculpture sur ballon en direction des enfants (Nadine CHAUVIN),
- la mise en place d'un poste de secours, dans le cadre du Salon Croque-Livres 2015 organisé par le Réseau des Bibliothèques (la Croix Rouge Française),
- la vérification des travaux d'aménagement de la voirie au boulevard de l'Hôtel de Ville (BTP CONSULTANTS),

- l'exercice du droit de préemption urbain sur les biens situés :
 - 3 rue Jacques Duclos,
 - 11 rue du Onze Novembre,
- la réalisation d'une campagne de mesures de l'émergence sonore engendré par le fonctionnement des équipements techniques de l'établissement « FLASH BURGER » sis 39 rue Diderot (Groupe Gambas Acoustique),
- la fourniture de casiers muraux pour le rangement de cartes pour le badgeage des parents dans les structures de la Petite Enfance (Société Repères Médias),
- l'évolution de la version du logiciel de gestion des temps Incovar vers la version Incovar+ (Société INCOTEC),
- la prise en charge des frais inhérents à la formation des élus du Conseil Municipal (Association Laïcité et République),
- la prestation intellectuelle de mise à jour des diagnostics en vue de l'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée (Société Pyramide Conseil),
- la fourniture et la livraison de denrées alimentaires pour la confection des repas, au titre de l'année 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Lots 1 et 2 : Société GUILLOT-JOUANI – Lot 4 : Société Union Primeurs Laurance),
- la mise à disposition de la Ville par l'Office Public de l'Habitat d'Aulnay-sous-Bois pour un local situé 92 chemin du Moulin de la Ville pour l'occupation d'une antenne sociale,
- le prêt d'œuvres d'art, au profit de l'Ecole d'Art Claude Monet, pour l'exposition « Faites-moi une fleur » du 2 novembre au 1^{er} décembre 2015 à l'Hôtel de Ville, par :
 - le Département de la Seine-Saint-Denis,
 - le Département du Val de Marne,
 - le Fonds Régional d'Art Contemporain Ile-de-France,
- la collecte et l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux dans les différentes structures médicales municipales (Société MEDIDEC),
- les avenants, avec la Société SITA Ile-de-France, aux marchés de :
 - gestion de la déchetterie municipale en 2013-2014, renouvelable jusqu'en 2017-2018,
 - collecte des déchets encombrants des ménages pour l'année 2014 et renouvelable jusqu'en 2017,
 - collecte des ordures ménagères et collectes sélectives de 2011 à 2015 et renouvelable jusqu'en 2017,
- la mission de reconnaissance des sols concernant :
 - l'extension d'un bâtiment à la Police Municipale pour créer un Centre de Supervision Urbain (Société EGSOL ILE-DE-FRANCE),
 - le bâtiment « Dojo » sur le site du groupe scolaire Fontaine des Près (Société ROC SOL),
 - la création de deux ascenseurs pour le passage souterrain pôle gare (Société ROC SOL),
- les indemnités des administrés victimes d'une dégradation de leur bien privé, dans le cadre de la responsabilité civile de la Ville,
- l'acte d'engagement avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, relatif à la délivrance des fichiers fonciers,

- l'acquisition et la livraison de mobiliers et matériels administratifs des services municipaux, au titre de l'année 2015 et renouvelable jusqu'en 2018 (3 lots : Société INTERSYSTEME),
- l'avenant de convention ayant pour objet la couverture dommages aux biens de la Ville, concernant les montants de franchise applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 (Société ALLIANZ IARD),
- l'abonnement numérique à l'encyclopédie UNIVERSALIS JUNIOR utilisée par le Réseau des Bibliothèques, au titre de l'exercice 2015 (Société Encyclopaedia Universalis),
- l'achat de livres numériques pour le Réseau des Bibliothèques, au titre de l'année 2015 (Librairie LE DIVAN),
- le lavage et la désinfection de conteneurs enterrés et aériens, au titre de l'année 2015 (Société ANCO SAS),
- la vente d'un véhicule du parc de la Ville suite à un sinistre (AXA),
- l'organisation d'animations de type Parcours Aventure, dans le cadre du Forum des Associations (ESCAL'GRIMPE),

- la signature des marchés passés en procédure adaptée, concernant :
 - l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de :
 - 6 à 17 ans révolus pour les vacances hiver-printemps-été de la zone C, au titre de l'année 2015 (Lot n°8 : Association SIGNE DE PISTE – Lot n°19 : Association HPE),
 - 10 à 15 ans révolus pour les vacances été de la zone C, au titre de l'année 2015 (Société MAR I MUNTANYA),
 - la fourniture et la livraison de matériaux de travaux publics pour le Service Assainissement, au titre de l'année 2015/2016 renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Lots 1 et 2 : Société S.E.I. SAS),
 - la location de postes de secours, dans le cadre des activités d'été 2015 organisées par la Direction Enfance Jeunesse (Association Croix Rouge Française) :
 - sur le Canal de l'Ourcq,
 - au parc Robert Ballanger,
 - l'organisation du Festival des Futuriales sur la thématique des littératures imaginaires, au titre de l'année 2015 et renouvelable jusqu'en 2018 (SARL UN AUTRE MONDE),
 - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant les concerts suivants :
 - les ensembles du Cap programmés en juin 2015 (Association ART VERNE),
 - Fanfare BRASS BAND, le 23 juin 2015 (Association l'Océan Nomade),
 - THE FRESH FAMILY, le 12 septembre 2015 (Jamel JOUHRI),
 - la location, la maintenance des structures et autres animations de loisirs avec poste de secours au parc Robert Ballanger, au titre de l'été 2015 (divers lots),
 - la location et la maintenance d'un parc nautique urbain sur le canal de l'ourcq, au titre de l'été 2015 (Association CONTRASTE),

- l'organisation par la Direction Jeunesse de 4 mini séjours à Bois le Roi pour les jeunes adolescents, en juillet et août 2015 (Association UCPA),
- la location d'un conteneur, dans le cadre des activités d'été 2015 organisées au parc Robert Ballanger (Société DRON LOCATION),
- l'avenant de transfert relatif à la maintenance du matériel des terminaux de paiement électroniques (Société Point Transaction Systems),
- la réalisation du plan Périmètre et du Procès Verbal de délimitation au 3 avenue Kléber, dans le cadre d'un projet d'agrandissement de la Police Municipale (Cabinet Carolyne Leseul – Géomètre – Expert Foncier),
- la réalisation de relevé de structures du Presbytère sis 2 place de l'Eglise, dans le cadre d'un futur projet de restructuration d'un ensemble de bâtiments appartenant à la Ville (Cabinet SCP Bourdon – Fragne),
- la réalisation de relevé et de délimitation de copropriété pour le bien sis 50 rue Arthur Chevalier (Société Techniques Topo),
- les prestations de ventes aux enchères en ligne de biens (véhicules, mobiliers, matériels ...) dont la Ville décide de se séparer (Société AGORASTORE),
- la dératisation, désinsectisation et désinfection dans différents bâtiments communaux et abords extérieurs, d'espaces publics et des réseaux d'assainissement de la Ville, au titre de l'année 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Lots 1 et 3 : Société HTPE – Lot 2 : Société TRULY NOLEN),
- le réaménagement et la réfection des abords du collège Simone Veil, au titre de l'année 2013/2014 et renouvelable jusqu'en 2016/2017 (Lot 1 : Société Jean LEFEBVRE – Lot 2 : Société BENTIN),
- l'avenant de transfert relatif au marché passé en procédure négociée, concernant l'assistance et la maintenance du logiciel FESTIVITAS (Société Tomate).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 23 septembre 2015 à 22 h 15.



Bruno BESCHIZZA